La Vérité sur le Canada

Publié par ordre de
l'Hon. Frank OLIVER
Ministre de l'Intérieur
Ottawa (Canada).

La Vérité sur le Canada

La multitude de demandes que nous recevons chaque jour de la part de personnes désireuses de se renseigner sur les avantages offerts par le Canada comme champ d'émigration, nous met à même de constater de quelle faveur jouit aujourd'hui notre pays, encore hier ignoré d'un grand nombre, et dans quelles remarquables proportions cette notoriété augmente sans cesse.

• • •

Quelles sont les raisons qui poussent beaucoup d'Européens à émigrer ?

Les uns sont de petits propriétaires qui, parfois accablés d'impôts et travaillant un sol devenu ingrat à force d'avoir produit, n'arrivent plus, comme on dit vulgairement, à joindre les deux bouts.

Les autres sont des fermiers qui s'usent à la peine, eux et leurs familles, rien que pour payer le propriétaire et sans avoir espoir que la terre qu'ils cultivent leur appartienne jamais.

D'autres encore sont des garçons de ferme, des ouvriers agricoles, obligés de se contenter d'un salaire misérable, qui ne leur donnera jamais de quoi fonder une famille, de quoi avoir un chez soi.

Enfin, beaucoup de personnes n'appartenant ni à l'une, ni à l'autre de ces catégories, ne trouvent, dans leur métier ou dans leur profession, qu'une rémunération insuffisante,

ce qui les fait tourner leurs regards vers des pays plus neufs, où la concurrence sera peut-être moins âpre et où leurs efforts seront couronnés de meilleurs résultats.

Ils ont entendu dire que le Canada était le pays agricole par excellence et qu'il marchait depuis quelques années à pas de géant dans la voie du progrès sous tous les rapports. Mais, avant de se décider eux-mêmes à aller prendre leur part de cette prospérité, ils voudraient qu'elle leur fût d'abord confirmée, par des faits matériels et des témoignages personnels et indiscutables. Qui donc les blâmerait de leur prudence?

« Est-il vrai, demandent-ils en toute confiance, qu'au Canada l'on donne pour rien de vastes espaces d'une terre admirablement fertile?

« Est-il vrai qu'il suffise d'un travail peu excessif pour en tirer de bonnes récoltes et que la vente de ces récoltes soit toujours assurée à des prix rémunérateurs?

« Est-il vrai que la vie matérielle y soit confortable et peu coûteuse?

« Est-il vrai, par conséquent, que l'homme laborieux ait la certitude d'y trouver le succès et dans bien des cas d'arriver à l'aisance?

« Et que, par surcroît, il y jouisse, plus pleinement que partout ailleurs, de ces grands biens dont la réunion est si rare: l'ordre et la liberté, la sécurité et l'indépendance, la prospérité et la paix?

« Voilà ce que nous voulons savoir, mais de la manière la plus certaine; nous voulons en un mot: la **VÉRITÉ SUR LE CANADA.** »

• • •

Il n'y a pas de meilleure réponse à faire à ces questions que de mettre sous les yeux des personnes désireuses d'être renseignées sincèrement, des lettres écrites par des colons français, déjà établis au Canada.

Il est impossible, d'ailleurs, de se faire une idée plus exacte des perspectives et des chances de réussite qu'offre le Canada, qu'en lisant les expériences de ceux qui, arrivés dans ce pays sans un sou ou avec un petit pécule, se trouvent actuellement en possession d'une ferme et d'une fortune plus ou moins considérable.

Ces hommes n'ont aucun intérêt à tromper leurs compatriotes, qui peuvent devenir, un jour ou l'autre, leurs voisins. Evidemment, ils diront la vérité ; pourquoi cacheraient-ils le mauvais ou le bon, ou l'un plutôt que l'autre ?

Nous leur laisserons donc la parole. Le cadre de cette petite brochure ne nous permet de publier qu'une très petite quantité de ces lettres prises au hasard parmi des milliers d'autres en notre possession.

Bien entendu, nous tenons les originaux à la disposition des personnes qui désireraient les consulter.

Nous ne doutons pas que les colons signataires de ces lettres ne se fassent un plaisir de répondre à toute demande particulière de renseignements sur le district qu'ils habitent. Mais il convient en écrivant de joindre un timbre canadien de 5 centins, ou 25 centimes, que le Commissaire Général du Canada, 10, rue de Rome, se fera un plaisir d'envoyer sur demande accompagnée d'un timbre français de même valeur.

• • •

Nous renvoyons les lecteurs, pour tous les renseignements concernant les concessions gratuites, aux diverses brochures officielles publiées sur le Canada. On peut les obtenir en s'adressant à M. Paul Wiallard, au *Commissariat Général du Canada, 10, rue de Rome, à Paris.*

Toutes nos informations étant gratuites, il est inutile de nous adresser des timbres pour l'affranchissement de nos envois ou de nos réponses.

Nous répondrons très volontiers à toute demande d'infor-

mations sur tels points de nos brochures qui paraîtraient nécessiter de plus amples éclaircissements ou des développements spéciaux.

• • •

L'Agent du Gouvernement Canadien en Belgique est M. Tréau de Cœli, 23, place de la Gare, à Anvers.

Les bureaux de M. J. Bruce Walker, Assistant Surintendant de l'Emigration, sont 11 et 12, Charing Cross, à Londres, Angleterre.

Lettres de Colons

3 francs de mise : 24.000 francs en neuf ans.

Domrémy, le 7 juin 1904.

M.

Appréciant les démarches que vous faites pour obtenir des renseignements sur les avantages que les colons français ont trouvés dans le Nord-Ouest Canadien, comme pays agricole, j'ai l'honneur de vous faire un rapport véridique des faits à ma connaissance personnelle.

Venu de Mareville-sur-le-Lay, Vendée, en 1895, j'ai pris une concession gratuite ou *homestead* dans la Saskatchewan. Le sol est très fertile et j'obtiens, sans engrais, de 22 à 30 hectolitres de blé, de 50 à 60 hectolitres d'avoine et de 25 à 35 hectolitres d'orge par hectare. Les légumes et toutes les plantes potagères y rendent énormément, la récolte des pommes de terre étant de 250 à 400 hectolitres par hectare.

L'élevage des bestiaux est très rémunérateur. Les poulains et chevaux trouvent eux-mêmes leur subsistance tant en été qu'en hiver; les chevaux de trois à quatre ans se vendent de 500 à 1.000 francs. Le bœuf se vend très cher ; il est tellement gras, à l'automne, qu'il est complètement inutile de lui donner du grain : les pâturages, d'une richesse étonnante, ont suffi à l'engraisser.

Le lard, les volailles, le beurre, les œufs, se vendent très cher. C'est le pays du fermier! Les nouveaux arrivés qui n'ont pas d'argent pour s'installer trouvent aisément de l'ouvrage, sur les chemins de fer en été, dans les forêts en hiver, ou dans les fermes pendant la moisson. On les paie généralement à raison de 150 francs par mois, logés et nourris.

Lorsque je suis arrivé ici, toute ma fortune consistait en une somme de trois francs, ma femme et deux enfants. Aujourd'hui je possède une richesse mobilière d'au moins 12.000 francs, chevaux, voitures, attelages, instruments agricoles modernes, et tout ce qu'il faut à la bonne exploitation d'une grande ferme.

On m'a, de plus, déjà offert 12.000 francs du terrain de ma ferme. J'ai refusé, ne me fatiguant pas d'être bien. J'y construis actuellement une grande maison.

Quant au climat, il est froid l'hiver, mais très salubre. Je ne crois pas qu'on trouve au Canada deux Français sur cent, qui regrettent d'être venus s'établir ici : on y travaille bien moins dur qu'ailleurs, on ne s'impose pas autant de privations, on élève très bien sa famille, on établit ses enfants de manière à ce qu'ils jouissent de la vie et, soi-même, on regarde l'avenir sans crainte aucune.

Auguste JOUBERT.

DOMREMY, Saskatchewan, Canada.

Une récolte paie le terrain.

Duck-Lake, juin 1904.

M.

J'ai acheté, en décembre 1902, un lot de 64 hectares pour 6.000 francs, soit 93 fr. 75 l'hectare. C'est un terrain provenant des concessions accordées aux compagnies de chemins de fer, à titre de subvention, et qui est situé près de la voie ferrée.

En 1903, j'ai défriché 33 hectares de ce lot et les ai ensemencés en blé. Le champ est maintenant d'apparence magnifique et mes voisins, d'anciens colons, s'accordent pour dire que la récolte de ce champ suffira pour payer le prix d'achat de la totalité du terrain.

J'ai, de plus, acheté deux autres lots de 64 hectares chacun, dont j'ai aussi défriché et ensemencé la moitié, et qui promettent une récolte tout aussi abondante. J'ai déjà un acquéreur qui m'offre 33 fr. 75 de profit par hectare, plus les frais de défrichement, pour l'un de ces deux lots.

Le terrain augmente rapidement de valeur, et je pourrais déjà aisément vendre mon terrain à raison de 125 francs l'hectare.

Jean Robin père.

DUCK-LAKE, Saskatchewan, Canada.

• • •

Nous nous plaisons dans notre nouveau pays.

Saint-Claude, le 26 *janvier* 1905.

M.

Tout le groupe parti ensemble est en bonne santé et nous nous plaisons tous dans notre nouveau pays.

Nous venons de passer les plus grands froids qu'il y ait habituellement au Canada et je trouve qu'on peut bien les supporter. Depuis le commencement de l'hiver, j'ai tout le temps travaillé dans la forêt et ce n'est que pendant trois jours seulement que je me suis abstenu à cause du froid. Les colons qui sont déjà établis passent l'hiver très agréablement en soignant leur bétail, tandis qu'en Europe les travaux sont bien plus pénibles et il y a aussi beaucoup plus à faire. Je ne pourrais encore vous dire quelle sera notre chance de réussite, étant encore à notre début, mais tous les anciens colons sont d'avis que la population bretonne réussira très bien dans la colonie. Nous attendons avec plaisir les nouveaux amis qui doivent venir nous rejoindre pour le printemps.

Joseph Philippe.

SAINT-CLAUDE, Manitoba, Canada.

NOTA. — Depuis que ce groupe de trente Bretons est parti, plus de deux cents de leurs parents et amis du même district sont allés les rejoindre et tous réussissent à merveille.

L'on est maître absolu chez soi.

Domrémy, le 6 juin 1904.

M.

Que ce cachet, en tête, ne vous effraie pas : c'est celui de notre école, dont je suis secrétaire-trésorier. Notre école est subventionnée par le Gouvernement, elle est dirigée par des sœurs de la Providence.

Ici nous jouissons entièrement de la liberté qui n'est connue que de nom en quelques pays d'Europe, et de la plus stricte inviolabilité de la propriété. L'on est maître absolu chez soi.

..... M. Cochet pourra vous dire que je n'étais que petit domestique en France ; je suis venu seul ici, je m'y suis établi par mon travail, sans le secours de personne. Je me suis marié, j'ai fait venir mon père et ma sœur, à qui je disais : Venez tous deux, quand même il ne vous resterait rien rendus ici.

J'ai déjà deux de mes cousins ici, qui ont chacun un *homestead* et qui sont en train de s'y construire des maisons.

P.-M. Agaesse.

DOMRÉMY, Saskatchewan, Canada.

● ● ●

Pas de capital. — Sept personnes à nourrir. Une ferme prospère.

Notre-Dame-de-Lourdes, avril 1904.

M.

Je suis arrivé ici de Noize (Deux-Sèvres) le 8 novembre 1893, dans le moment où il n'y avait que le bois pour gagner sa vie. J'ai pris un *homestead* dix-huit mois après. Je n'avais pas de capital et nous étions sept à nourrir.

A présent, j'ai 40 acres de culture, 10 de prairie nettoyée, 4 chevaux, une vache, 10 cochons, voitures d'été et d'hiver, charrue à défricher et charrue à vieille terre, une moissonneuse-lieuse, une herse à trois sections, etc. Ma ferme est prospère.

Alexandre Prévost.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES, Manitoba, Canada.

● ● ●

Je vaux actuellement quarante mille francs.

Domrémy, mai 1904.

M.

J'ai quitté Rétiers (Ille-et-Vilaine) en 1893, après avoir réalisé tout mon avoir, environ trois mille francs. Je me suis établi dans la vallée de la Saskatchewan et je vaux actuellement 40.000 francs.

François Masson.

DOMRÉMY, Saskatchewan, Canada.

C'est le plus beau pays que j'aie encore vu.

Saint-Isidore-de-Bellevue, le 14 *juin* 1904.

M.

Je viens de Lafosse (Luxembourg), d'où je suis parti il y a quinze ans pour aller au Manitoba. Après y être resté sept ans, j'ai habité le Dakota du Nord, puis suis retourné dans mon pays natal. Y ayant mangé l'argent que j'avais amassé, et ne m'y plaisant plus, je suis revenu au Canada, et me suis établi à Saint-Isidore-de-Bellevue. C'est le plus beau pays que j'aie encore vu, et très bon pour la culture. Il y a eu un an au mois d'octobre que je suis ici ; mon garçon a pris une concession et il est très satisfait.

Massoz Joseph.

SAINT-ISIDORE-DE-BELLEVUE, Saskatchewan, Canada.

● ● ●

On ne payait pas les ouvriers moins de 12 fr. 50 par jour, pension comprise.

Alma, le 23 *octobre* 1903.

M.

Je n'ai pu répondre plus tôt à votre lettre du 26 juillet, car nous venons de traverser la période des travaux de la moisson et du battage.

Tous les fermiers sont dans la joie, la récolte étant superbe et le blé se vendant très bien.

J'ai l'intention de partir dans quelques jours dans la région de Prince-Albert, car il n'y a guère plus de terres gratuites à prendre ici.

C'est surtout pendant le battage que l'on remarque combien grand est le manque de bras dans le Nord-Ouest. La plupart des batteuses n'ont pu avoir leur effectif au complet, malgré les hauts prix offerts : on ne payait pas moins de 12 fr. 50 par jour, pension comprise, par homme ; ceux qui charriaient les gerbes et fournissaient deux chevaux recevaient 20 francs par jour.

L.-C. Raulot.

ALMA, Saskatchewan, Canada.

● ● ●

Ma santé rétablie au Canada.

Duck-Lake, le 27 *mars* 1904.

M.

On me demande mon opinion sur le pays dans lequel je vis ; je vous la donne, et avec franchise. Je viens de Paris et je suis arrivé en 1896 au Nord-Ouest Canadien où je demeure depuis. Je n'avais que très peu de capital à mon arrivée en Amérique.

N'ayant pas d'expérience dans la culture des champs, je n'ai pas pris de *homestead*. Je me suis lancé dans le commerce des chevaux, et je possède aujourd'hui, en plus de ce que j'avais, au moins cinq mille dollars, soit plus de vingt-cinq mille francs. J'ai une écurie de louage qui contient tout ce qu'il faut pour l'exploiter avantageusement.

Je suis très content d'être venu au Canada. Ma santé est excellente quoiqu'elle laissât beaucoup à désirer lorsque j'étais en France.

Ant. Amiot.

DUCK-LAKE, Saskatchewan, Canada.

L'aspect des belles récoltes guérit du mal du pays.

Saint-Louis, le 1[er] *août* 1904.

M.

Je vous sais gré de vous intéresser à nos progrès et de me demander, comme à beaucoup de mes compatriotes, le résultat de nos travaux. Puissent ces détails déterminer quelques-uns de nos compatriotes faire comme nous.

Parti de Valloire (Savoie), France, en l'année 1896, je suis venu directement ici, où j'ai pris un des lots gratuits offerts par le Gouvernement à ceux qui veulent y fixer leur demeure.

Lorsque j'ai pris mon *homestead*, tout mon avoir consistait en une somme de 3.000 francs.

Depuis lors, j'ai travaillé activement, mais pas aussi fort qu'on travaille en Europe; j'ai mis tout à profit, j'ai très bien vécu, j'ai amélioré mon lot gratuit sur lequel j'ai fait plusieurs constructions de ferme. J'ai mis huit hectares de terrain en culture, j'ai acquis des chevaux, des bestiaux, voitures, instruments d'agriculture perfectionnés, etc., etc., le tout valant, sans comprendre mon terrain, au moins 7.000 francs. Mon lot gratuit seul peut se vendre, en tout temps, au moins 20.000 fr., ce qui forme un total de 27.000 francs. Je considère que ce n'est pas mal réussir.

On remarque que ceux de nos compatriotes qui réussissent généralement le plus sont ceux qui arrivent ici sans le sou ou avec peu de chose. Le mal du pays qu'on a quitté cause de l'ennui la première année; mais on en est bientôt guéri en considérant les belles récoltes que l'on a, et grâce à la satisfaction que fait éprouver l'idée d'avoir une ferme à soi qui assure pour toujours une bonne et confortable existence.

C'est ici qu'on fait un bel avenir à ses enfants.

Il y a plus de jeunes gens que d'hommes âgés, qui sont très à l'aise et sur la route de la fortune.

Nous comptons ici un nombre considérable de nos compatriotes qui en vendant leurs biens, réaliseraient de 20.000 à 75.000 francs et qui s'en retourneraient si le pays ne leur convenait pas. Personne ne part.

On est bien au Canada ; nous avons des églises, des prêtres et des évêques français qui sont estimés de tous. Nous avons des écoles, des couvents, des sœurs françaises. La liberté dont on jouit ici est inconnue en beaucoup d'autres pays. Les lois donnent satisfaction à tous et protègent également le pauvre et le riche. Il n'y a pas de fanatisme religieux ; la paix et la bonne entente règnent parmi les colons de différentes nationalités et religions.

D'après moi, c'est le pays par excellence pour celui qui veut vivre d'une manière indépendante et établir ses enfants pour qu'ils vivent dans l'aisance.

Il n'y a, ici, qu'à travailler régulièrement et à pratiquer une certaine économie pour être assuré du succès.

Joseph MAGNIN.

SAINT-LOUIS, Saskatchewan, Canada.

Rien de ce que l'on nous a dit n'était exagéré.

Saint-Brieux, le 20 septembre 1904.

M.

Je reçois de France différents journaux, dont quelques-uns sont contraires à l'émigration au Canada. Si les reporters sont désireux de faire lire des articles nouveaux dans leurs feuilles, ils seraient mieux inspirés en s'adressant aux colons établis dans la Saskatchewan ou de venir eux-mêmes pousser une petite visite jusqu'à notre colonie de Saint-Brieux, où ils seraient les bienvenus et constateraient ainsi ce que vaut cette terre hospitalière.

De ce qu'on nous a dit en Bretagne du sol si riche, des arbres offrant à chaque famille de quoi bâtir son habitation et du chauffage au moins pour dix ans, des lacs poissonneux ainsi que de l'abondance du gibier : rien n'a été exagéré.

Naturellement, les débuts ont parfois été pénibles : le pays n'étant pas habité, nous avons couché sous des tentes : nous devions nous attendre à ces difficultés.

La saison étant avancée, nous ne pouvions espérer la première année rien récolter et cependant, les premiers jours de juin, nous prenions possession de nos concessions, le 16 je semais des pommes de terre sur premier labour, et nous commencions à en manger d'excellentes le 17 août. Semées un mois plus tôt, elles eussent été plus belles mais pas meilleures.

Je suis parti seul en mars. Si cette terre n'avait pas offert une sécurité pour l'avenir, je n'y aurais pas fait venir ma famille ; il m'eût été plus simple de retourner à Nantes que nous aimions tant et que je n'ai quitté que pour l'avenir de mes cinq enfants.

Denys BERGAT.

SAINT-BRIEUX, Saskatchewan, Canada.

• • •

On trouve toujours à vendre ses produits à des prix rémunérateurs.

Stony-Creek, le 25 février 1906.

Mon cher Monsieur Félix,

Nous restons à environ 30 milles (48 kilom.) d'Edmonton et nous avons pour y aller d'assez beaux chemins en été, de très beaux en hiver. La nouvelle ligne du *Canadian Northern* passe à 32 kilom. au sud de chez nous. La ligne du *Canadian Pacific*, qui a son terminus à Strathcona, se trouve à environ 48 kilom. Quand la ligne du *Canadian Northern* sera terminée, nous n'en serons qu'à environ 9 ou 10 kilom. Nous sommes exactement à 10 kilomètres à l'est de Saint-Emile. Les *homesteads* sont de 64 hectares chacun. On peut les choisir où l'on veut. Quant au charbon, il y en a presque partout, — très peu d'exploité. Nous

en avons trouvé un peu chez nous en creusant un puits. Mais nous n'avons pas creusé profondément, environ 7 mètres, et mon idée est qu'il doit y en avoir pas mal, à une plus grande profondeur. Il y a très peu de places explorées. En remontant plus au nord, à la rivière de la Paix, on trouve d'immenses gisements de charbon, de fer, de cuivre et d'or inexploités. La Smoky river (Rivière fumante) ne doit son nom qu'aux immenses dépôts de charbon qu'elle traverse et qui sont en feu. Un arpenteur du Gouvernement demandait à un chef indien depuis quand cette rivière fumait; ce dernier lui répondit qu'il y avait quatre pères et lui, ce qui voulait dire que depuis cinq générations le feu était dans ces dépôts de charbon.

Une fois débarqué au Canada, il faut cinq jours de chemin de fer pour se rendre à Edmonton. Le voyage n'est pas très fatigant. Les lignes sont assez bien établies, suivant le système américain.

Pour Mgr Le Gal, je ne le connais pas, et même je ne l'ai jamais vu, quoiqu'allant assez souvent à Saint-Albert. Quant aux renseignements qu'il vous a donnés au sujet du prix des diverses choses, il est bien vrai que, pour une personne restant en ville, la vie est aussi chère qu'en France, mais pour un fermier cela est différent, car un fermier produit tout ce qui est nécessaire à sa consommation : viande, farine, légumes, beurre, etc., quoique ordinairement on préfère vendre le blé pour acheter la farine moulue. Le sucre se vend ici 32 centimes la livre. Quant au café, je n'en connais pas le prix. Le thé se vend de 1 fr. 50 à 2 francs la livre. Quant aux autres articles, ils ne sont certainement pas plus chers qu'en France.

Au point de vue de l'exploitation et de la vente de tous les produits de la ferme, je n'ai jamais entendu dire qu'un colon n'ait pas pu vendre sa récolte et je puis vous affirmer que tout ce que pourra produire le pays sera vendu et à des prix rémunérateurs. Il y a un cours d'établi pour chaque chose. Les prix de vente varient; c'est au colon à choisir le meilleur moment pour vendre sa récolte. Pour cette question, soyez certain que vous vendrez tout ce que vous pourrez faire produire et à des prix avantageux. Je ne crois pas que vous trouviez d'homesteads par chez nous, mais il y en a dans d'autres districts qui sont aussi bons et relativement proches du chemin de fer; on choisit où l'on veut. Vous pouvez acheter du terrain où vous voulez. Le prix est maintenant de 8 à 10 dollars de l'acre avec un délai de dix ans pour payer. Quant au climat, il est très sain et on y est tous aussi bien acclimatés que n'importe quel Canadien. Le froid est un peu piquant par moment mais il est très rare que l'on soit obligé d'arrêter de travailler rapport au froid.

Quant aux constructions, vous pouvez faire faire une maison en bois divisée en autant de pièces que vous voudrez. Une maison pour vous loger tous ayant huit pièces séparées, quatre en haut, bonne et confortable, vous coûterait, en achetant tout, environ 7 à 800 dollars (3.500 à 4.000 francs), mais c'est le prix maximum. Le montant pourrait être diminué de beaucoup si vous alliez couper le bois vous-même et aidiez à la construction. Vous trouverez toujours un logement en attendant que votre maison soit construite.

J.-B. Chatevane,
Scierie Bernier, Athabasca Landing trail.
STONY-CREEK, Alberta, Canada.

Ici, tout pousse avec une rapidité vertigineuse.

Howell, août 1906.

M. l'abbé Denis, Saint-Jean-d'Angély,

Mon cher frère,

Voici un an depuis que nous avons quitté la France et nous sommes maintenant installés d'une façon à peu près complète. Nous avons une concession de 64 hectares pour chacun de nous, soit, pour nous quatre adultes, 256 hectares. C'est une propriété superbe, sans un seul arbre. Ma concession comprend un très joli lac de 6 hectares environ, ce qui est d'un très grand avantage pour le bétail. Nous avons construit ma maison en face du lac, dont elle n'est séparée que par un jardin d'une centaine de mètres. La maison se compose de cinq pièces sur cave, avec un grand grenier dessus, un atelier de menuiserie et une écurie pouvant contenir 18 ou 20 bètes. Perpendiculairement à la maison, nous avons construit une grande étable de 16 mètres sur 8 et un grand bâtiment pour les machines agricoles ; nous avons tout construit nous-mêmes avec du bois que nous avons coupé dans les forêts voisines, à l'exception de la maison et de la petite écurie, dont nous avons acheté le bois aux scieries. Avant l'hiver, nous avons défriché et hersé 14 acres et 30 au printemps. Nous avons ensemencé le premier en froment et le second en avoine. Le 10 juin le blé et l'avoine étaient levés, très épais, avec des feuilles aussi larges que des feuilles d'ail. Le 2 juillet, le tout était haut de plus de plus de deux pieds et les épis comptaient de 20 à 30 grains chacun. L'humidité du sol et la longueur des journées peuvent seules expliquer la rapidité de la végétation : le soleil se lève à trois heures et ne se couche pas avant neuf heures. Nos pois sont fleuris, les haricots, les pommes de terre et les fraises viennent très bien.

Ici tout pousse avec une rapidité vertigineuse, les maisons comme les plantes. Vaunder, la station la plus voisine, qui n'avait qu'une maison, une écurie et un magasin lors de notre arrivée, est maintenant une ville florissante avec une belle gare, un entrepôt de grains, un hôtel, la poste, trois grands magasins, deux quincailleries, boucherie, boulangerie, plusieurs charpentiers, marchands de bois, deux dépôts de machines agricolcs, une banque, un médecin et un pharmacien, deux écuries de louage et de nombreuses maisons particulières. En conséquence, la valeur des terres avoisinantes augmente rapidement. A l'heure actuelle, nous avons défriché 85 acres pour y semer du blé au printemps prochain. Nous avons fini d'emmagasiner nos foins. Nos blés et avoines sont superbes et nous donnent les plus belles espérances.

..... Nous avons récolté 560 gerbes de blé à l'acre avec notre moissonneuse-lieuse ; les gerbes sont belles et très lourdes. Au battage, elles rendront certainement 30 hectolitres par hectare. Deux de nos voisins sont allés faire les battages au Sud de chez nous : ils avaient dix francs par jour et la pension. Ils y sont restés 35 jours et battaient quotidiennement 200 hectolitres. Tu vois que c'est une récolte superbe.

L. Denis.

HOWELL, Alberta, Canada.

J'aime beaucoup le pays et suis content d'y être venu.

Bonne-Madone, le 7 septembre 1903.

M.

Arrivé au Canada le 15 mai 1902, venant de Terresanne (Drôme), j'ai travaillé une année au Manitoba, où j'ai économisé 1.500 francs. De là, je suis venu dans la Saskatchewan, où j'ai pris une des concessions gratuites de 64 hectares d'une belle terre que le Gouvernement accorde aux colons.

Elle borde un magnifique lac de vingt kilomètres de long sur un de large. On y prend de cinq à six sortes de poissons délicieux.

Du côté du lac où je suis, il y a de beaux arbres et une belle ravine où les bestiaux trouvent la protection voulue contre le soleil et le vent. C'est très important, car, dans ce pays-ci, les poulains restent dehors tout l'hiver; ils trouvent leur vie dans les prairies et se vendent jusqu'à mille francs à l'âge de quatre ans.

J'ai mis huit hectares de mon lot en culture, et ma récolte promet beaucoup : le sol est d'une fertilité extraordinaire. J'ai construit, sur ce terrain, une bonne maison qui est assez grande pour que je puisse, l'année prochaine, faire venir du pays une bonne jeune fille française qui consentira à être ma femme. Je pourrai alors la faire vivre comme vivent les gens riches en France. J'aime beaucoup le pays et suis content d'y être venu.

NIVON Gabriel.

BONNE-MADONE, Saskatchewan, Canada.

• • •

Les chevaux s'élèvent sans dépense aucune.

Rosthern, le 26 *mars* 1904.

M.

Je suis parti d'Oudren (Lorraine) en 1873, d'où je suis venu directement dans le Nord-Ouest Canadien.

L'apparence du pays me convenant, j'ai pris un *homestead.* Les terrains destinés à la culture ne sont pas boisés et sont prêts à recevoir la charrue. C'est le pays le plus avantageux pour l'homme qui n'a pas beaucoup d'argent : une foule de gens ont réussi à se créer ici une belle position, bien que n'ayant pas le sou à leur arrivée.

L'élevage des bestiaux présente de très grands avantages. Les chevaux s'élèvent sans trouble et sans dépense aucune : ils se vendent cher lorsqu'ils sont domptés, et ne sont pas sujets aux maladies ordinaires.

Les puits ne sont pas profonds, et l'eau est bonne. Les bois de construction et de chauffage se trouvent à proximité et ne coûtent que la peine de les couper et de les charroyer.

Si ces indications peuvent être utiles à quelqu'un de mes compatriotes, je serai content de les avoir données, car elles sont l'expression pure et simple de la vérité.

Nicolas THILLE.

ROSTHERN, Saskatchewan, Canada.

Je suis vieux et vis maintenant du revenu de ma ferme.

Saint-Louis, le 29 *juillet* 1904.

M.

Je suis Français, de Pont sur-Sambre (Nord), d'où je suis parti en 1890, et suis arrivé au Canada la même année, où j'ai immédiatement choisi mon *homestead*, lot carré d'une superficie de 64 hectares, dans la vallée de la Rivière Saskatchewan.

Le sol est d'une grande fertilité. Dans nombre de familles, les ménagères, quoique n'ayant que quelques vaches, gagnent assez d'argent avec le beurre, le lard, les œufs et les volailles, pour pouvoir acheter tout ce qui est nécessaire au ménage. De cette façon, le mari peut vendre presque toute sa récolte de grain et acheter ce qu'il lui faut pour cultiver sa terre avec profit, car ici les travaux de la ferme se font tous mécaniquement, ce qui n'est pas aussi fatigant qu'en Europe, où les terres sont généralement trop petites pour qu'on se serve de machines agricoles.

Dès le début on se fait, à peu de frais, toutes les constructions qu'il faut avoir sur une ferme, car le Gouvernement réserve des emplacements boisés à l'usage des colons, qui peuvent y couper tout le bois de construction et de chauffage dont ils ont besoin.

Je n'avais que 3.000 francs quand je suis arrivé ici. Je suis maintenant vieux et ne cultive plus moi-même ; je vis du revenu de ma ferme et de mes bestiaux. Considérant ce que j'avais à mon arrivée, je trouve que je n'ai pas mal fait, disposant de biens meubles d'une valeur de 5.000 francs et possédant une ferme qui me rapporterait au moins 15.000 francs si je voulais la vendre.

Agréez, etc.

Louis Cauyez.

SAINT-LOUIS, Saskatchewan, Canada.

● ● ●

Mon garçon a économisé 1.200 francs en sept mois.

Caudry, le 21 *décembre* 1906.

M.

Je viens vous remercier des renseignements que vous m'avez donnés au mois d'avril dernier pour mon garçon. Il est maintenant à N.-D.-de-Lourdes (Manitoba) et a déjà économisé 1.200 francs. Il vient de louer une terre un tiers pour le propriétaire et deux tiers pour lui. Nous avons maintenant l'intention de partir tous les neuf au Canada ; nous y prendrons une terre de 200 acres qu'on offre à mon garçon, pour trois ans, dans les mêmes conditions que celle qu'il a maintenant ; nous travaillerons ferme ; après, nous aurons assez d'argent pour aller prendre chacun une concession gratuite dans le Nord-Ouest.

Bouderlique.

21, rue Neuve, à Caudry, Nord (France).

Soixante mille francs en huit ans de travail.

Montmartre, avril 1904.

M.

Parti il y a onze ans de Lorraine avec un groupe de Français, nous nous sommes établis dans le Canada Occidental, non loin de Wolseley (Saskatchewan), dans un endroit que nous avons appelé Montmartre. J'y pris une concession gratuite, que j'abandonnai quelque temps après, pour me livrer exclusivement à l'élevage. Etabli à Maple-Creek, endroit plus propice à l'établissement d'un ranche, mon entreprise ne réussit qu'à moitié, le pays n'ayant pas encore pris le développement qui s'est surtout manifesté depuis 1896. Je me retirai donc de cette industrie sans bénéfice mais aussi sans perte et revins à ma concession de Montmartre.

Je possède maintenant trois quarts de section, soit environ 190 hectares de terres, dont 80 sous culture et le reste en prairies. De mes trois fils, deux ont pris des *homesteads* qu'ils exploitent eux-mêmes, le troisième travaille avec moi. J'ai 18 chevaux, 18 bêtes à cornes et tous les autres animaux qu'on trouve en général dans les fermes. J'ai également un attirail complet de tous les instruments aratoires dont on se sert au Canada sur une si grande échelle.

Je ne donnerais pas ma propriété pour 50.000 francs et j'ai environ pour 10.000 francs de matériel d'exploitation.

Tel est le résultat de huit ans de travail, car je ne compte pas les trois années passées à Maple-Creek dans l'élevage. Nous sommes enchantés du Canada et nous nous y plaisons parfaitement.

Basile SOUCHOTTE.

MONTMARTRE, Saskatchewan, Canada.

• • •

La valeur actuelle de mes biens mobiliers est de cent mille francs.

Bonne-Madone, juin 1904.

M.

Débarqué au Canada avec mes sept fils et une petite fortune de 20.500 francs, j'ai commencé par donner 1.500 francs à chacun d'eux pour les aider à s'établir. Il me restait donc 10.000 francs. J'ai pris un *homestead* au bord d'un lac magnifique et très poissonneux.

Peu à peu, j'ai pu agrandir ma terre et c'est ainsi que je possède maintenant 256 hectares de terre de première qualité, dont une partie est sous culture et le reste en prairies naturelles d'une grande richesse, cinq chevaux, cent têtes de bétail, trente-cinq moutons, etc.

J'ai aussi tout l'outillage de ferme et les machines agricoles en usage ici. Je ne dois rien, et la valeur réelle de mes biens mobiliers est d'environ 100.000 francs, sans parler de ce que j'ai en banque et que je ne tiens pas à mentionner.

Urbain REVOY.

BONNE-MADONE, Saskatchewan, Canada.

Les avantages que le Canada offre à l'agriculture sont immenses.

Fannystelle, avril 1905.

Monsieur l'Editeur du *Figaro*, à Paris.

Le bruit circule dans la mère-patrie que les Bretons établis au Canada en sont désenchantés ; permettez-moi de déclarer ici que ces rapports sont faux et que les avantages que ce pays offre à l'agriculture sont immenses et sont tels que représentés dans les brochures publiées par le Gouvernement.

Il y a douze ans, nous étions en France, à Blondin, dans l'Isère, d'où mon père nous a emmenés au Canada. Quand j'ai quitté mon père, il y a trois ans, pour m'établir pour mon propre compte, je n'avais absolument rien. A l'heure qu'il est, j'ai un petit capital qui me permet de vivre, et que je n'aurais certainement pu arriver à amasser en Europe en si peu de temps.

Marcel MALLOT.

FANNYSTELLE, Manitoba, Canada.

● ● ●

Nous sommes contents d'être venus au Canada.

Saint-Brieux-de-Fletts-Springs, novembre 1904.

Monsieur J. Obed Smith, Commissaire d'Immigration,
Winnipeg.

Nous vous remercions bien sincèrement d'avoir donné instruction à un de vos Agents de venir visiter notre colonie de Saint-Brieux, afin de savoir, de la bouche des colons, si nous sommes contents de notre sort.

Nous soussignés, déclarons, par les présentes, que nous avons trouvé le Nord-Ouest Canadien tel que représenté dans les brochures que nous avons vues en Bretagne d'où nous sommes venus le printemps dernier.

Chacun de nous a pris en arrivant un lot gratuit de 64 hectares de beau et bon terrain d'une fertilité extraordinaire. Nous parlons de la richesse du sol avec connaissance de cause, puisque plusieurs d'entre nous avons récolté des légumes et du grain.

Le défrichement est peu dispendieux a faire, n'en déplaise à ceux qui prétendent le contraire sans avoir vu le pays. Il y a bien quelques endroits où il y a beaucoup d'arbres, mais comme il y a une étendue énorme de terrain sur lequel il n'y en a que peu, ou même pas du tout, chacun peut se choisir un lot gratuit qui lui convienne. Les terrains boisés, d'ailleurs, auront une très grande valeur d'ici à cinq ans.

Un bon nombre des membres de notre colonie sont allés travailler dans les forêts, pour l'hiver. Les salaires des ouvriers sont de 100 a

175 francs par mois, en plus de la nourriture et du logement. Le printemps prochain, la construction du chemin de fer Transcontinental donnera du travail à des milliers d'ouvriers.

Le pays est entré, — sous l'administration du Gouvernement Laurier qui est au pouvoir depuis déjà huit années, — dans une voie de prospérité qui va se continuer, car, aux élections générales qui viennent d'avoir lieu, le même Gouvernement a reçu une majorité sans précédent dans l'histoire du Canada.

Nous avons une belle et grande chapelle érigée sur les bords du Lac Lenore ; le site est enchanteur. Nous avons la messe tous les jours. Nous avons aussi une école très bien tenue, sous la direction d'une habile institutrice de notre chère Bretagne.

Un de nos compatriotes du Manitoba, qui demeure au Nord-Ouest depuis dix ans, a fait construire un grand magasin qui est à la veille d'être ouvert au public.

Le lac Lenore est presqu'entièrement entouré de belles collines et contient de beau et bon poisson en abondance.

Nous avons aussi, en abondance, du gibier de toutes sortes, et chasse qui veut dans ce pays. La fourrure ne coûte pas cher au colon qui n'a qu'à se servir de pièges pour s'en procurer. Il y a même au pays des gens qui, faisant une spécialité de la chasse, se font, dans le cours de l'hiver, de mille à deux mille francs.

Les lois du Canada nous paraissent très sages et les autorités les font respecter avec une impartialité qui assure la liberté du citoyen. Bref, nous sommes contents d'être venus au Canada où il y a plusieurs colonies essentiellement françaises très prospères, et qui ont produit une si bonne impression que les colons français sont très bien vus et respectés de tous.

Nous avons l'honneur d'être, vos respectueux serviteurs,

Jean-Marie THEBAUD, Théophile RUDULIER, Jean THEBAUD, Jean-Marie GALLAYS, Honoré GALLAYS, Yves OLIVIER, Pierre ROCHER, Jean-Marie ROCHER, Victor QUINION, Yves RALLON, Jean LUCAS, François FANION, Pierre TROC, François RONAULT, Yves LE FLOC.

SAINT-BRIEUX, Saskatchewan, Canada.

● ● ●

La colonie française est très prospère.

Carlton, Saskatchewan.

M.

..... D'ailleurs, si l'hiver était si rigoureux, croyez-vous que les Français qui sont ici et qui possèdent de 30 à 75.000 francs, y resteraient ? Et ils sont nombreux, ceux qui peuvent réaliser de 30 à 75.000 francs. La colonie française est, en effet, très prospère. Il en est de même, d'ailleurs, des Anglais, des Allemands, des Autrichiens, etc., qui, au lieu de quitter le pays, font venir, tous les ans, leurs amis par milliers.

J.-M. GUILLEMAND,
(de Saint-Loup-de-la-Salle, Saône-et-Loire).

CARLTON, Saskatchewan, Canada.

Nous sommes tous heureux dans ce beau Canada.

Duck-Lake, le 8 *avril* 1904.

M.

Parti du Pont-de-Beauvoisin (Isère) en 1895, je suis venu en Amérique. Après avoir traversé le Nouveau-Monde presque en entier, j'ai trouvé que le Nord-Ouest Canadien est le pays qui offre les plus sûres garanties à celui qui veut faire, de l'agriculture, un moyen d'existence.

Je n'avais, à mon arrivée, que la somme de 1.400 francs et je possède à présent, en biens mobiliers, au moins 10.000 francs. Je ne dois rien à personne. J'ai mon *homestead* à moi en propre, sur lequel il y a 100 acres en culture et le reste en riches pâturages. De plus, j'ai acheté et payé un autre lot de 80 acres. Ma ferme est d'une superficie totale de 240 acres.

Nous avons de très bonnes écoles, des églises, des prêtres de notre nationalité : l'évêque de notre province est également un Français.

La colonie française est très considérable, sous tous les rapports. Nous avons des cultivateurs, des commerçants, des hommes appartenant aux professions libérales et des juges. Bref, nous sommes tous heureux dans ce beau Canada, où le climat est très salubre, bien que plus froid qu'en France.

Louis BONNET.

DUCK-LAKE, Saskatchewan, Canada.

● ● ●

Mille francs en produisent soixante-quinze mille.

Duck-Lake. mai 1904.

M.

Je suis arrivé ici le 1er mai 1894, venant de Sombreffe, province de Namur (Belgique). Je n'avais que 1.000 francs pour tout avoir. J'ai pris une terre en *homestead* et, après avoir vécu avec ma famille comme on le fait ordinairement, j'ai réussi à acquérir 260 hectares de terre, onze lots de ville, 73 têtes de bestiaux, 16 chevaux, tous les instruments agricoles nécessaires, et une grande écurie de louage. Je ne donnerais pas mon avoir ici pour 75.000 francs. Je suis complètement satisfait d'être venu dans le Nord-Ouest Canadien, où il n'y a presque pas de maladie.

Le travail ne manque jamais ici, et les nouveaux venus peuvent gagner en quelques mois ce qu'il leur faut pour prendre une concession à leur propre compte et marcher tout seuls.

Le climat est froid, mais très supportable : je le conseillerais même aux gens atteints de rhumatismes, à cause de la température bien saine et sèche.

Elie MALFAIN.

DUCK-LAKE, Saskatchewan, Canada.

Arrivé avec 150 francs, il en possède maintenant 35.000.

Carlton, le 8 *juillet* 1904.

M.

..... Venant de la Bretonnière, par Luçon (Vendée), je suis arrivé à Duck-Lake, Nord-Ouest Canadien, en 1893, avec un capital de 150 francs.

J'ai accepté l'offre d'un lot gratuit de 64,75 hectares (160 acres) de terres de la Couronne et je dois dire que j'ai très bien réussi : je possède aujourd'hui, sans devoir un centime à qui que ce soit, les chevaux, bestiaux, attelages, voitures, instruments agricoles perfectionnés, et tout l'outillage nécessaire.

Mon avoir argent et mes biens mobiliers représentent au moins 10.000 francs et mon terrain vaut 25.000 francs, au prix que se paient les propriétés ici. Tout ce qu'il faut, dans ce bon pays du Canada, c'est du courage et le goût du travail. Beaucoup de colons français ont de 20 à 100.000 francs de fortune, et pourraient s'en retourner, si bon leur semblait, mais pas un ne veut quitter le Canada où l'on vit heureux, sans crainte pour ses vieux jours.

Jean MANDIN père.

CARLTON, Saskatchewan, Canada.

● ● ●

Pour faire fortune, venez au Canada.

Duck-Lake, le 30 *mai* 1904.

M.

A la veille de quitter le Canada, on me demande quelques lignes résumant mon opinion et mon expérience sur le Nord-Ouest Canadien où j'ai passé ces dix dernières années avec toute ma famille. C'est non seulement avec plaisir, mais aussi avec l'espoir d'être utile à d'autres, que je donne les quelques détails suivants :

Parti du Doubs en avril 1893, avec ma femme et mes sept garçons dont l'aîné avait 20 ans et le dernier 8, je n'avais alors qu'une mise de fonds très modeste. Nous nous disions, en badinant : « Si, dans dix ans, nous avons cent mille francs, nous reviendrons en France ». Aujourd'hui, nous quittons le Nord-Ouest, à cause de la santé de ma femme, qui demande un climat plus doux. Ce que nous possédons, en plus de cent mille francs, équivaut au double de notre première mise de fonds et mes enfants, pour ne pas se séparer de leur mère, quittent avec peine une installation qui leur promettait d'arriver au million avant dix ans. Mon dernier mot sera : On peut dépenser une fortune n'importe où, mais pour en faire une, et vite, venez dans le Nord-Ouest Canadien.

E. CHARVET.

DUCK-LAKE, Saskatchewan, Canada.

Personne ne songe à la grève.

Saint-Claude, le 24 mai 1904.

Bien chers fils et fille,

J'ai reçu votre lettre et suis heureux d'apprendre que vous êtes en bonne santé.

Vous me dites qu'il n'y a pas de travail à Paris pour le moment ; si vous voulez venir ici tous deux, le travail ne manque pas chez votre père, vous aurez de l'ouvrage à faire et du pain à manger. Vous ne trouverez pas de grève par ici ! Il est vrai que l'hiver est un peu plus fort qu'en Bretagne, mais personne de nous n'en a encore souffert. Si vous partez de suite, vous aurez 5 francs par jour chacun, bien nourris et logés, jusqu'en juillet. A l'époque des foins, vous gagnerez 7 fr. 50 et 10 francs par jour pour le battage.

Mathurin LE BÈVÈHAT.

SAINT-CLAUDE Manitoba Canada.

• • •

J'ai battu assez de grain pour payer ma machine à battre en deux mois.

Bonne-Madone, le 17 *septembre* 1904.

M.

En 1896 je suis venu au Nord-Ouest Canadien avec mon père M. Urbain Revoy, de Tavaux, département du Jura, France. J'étais alors âgé de vingt ans, je n'avais aucun argent à moi. Mon père m'a fait un cadeau de quinze cents francs, et j'ai aussitôt suivi ses conseils : je me suis mis courageusement à l'œuvre. J'ai pris la ferme résolution de réussir et de démontrer que les quinze cents francs que j'avais reçus n'étaient pas tombés dans une terre ingrate.

J'ai acheté un lopin de terre de huit hectares en superficie, adjacent à mon lot gratuit. Le tout est entouré de clôtures en fil de fer barbelé. Mon terrain est aussi séparé en plusieurs champs ; les divisions sont également en clôtures de la même sorte que celle que je viens de mentionner. J'en ai huit hectares en culture, vingt hectares en beau foin et tout le reste de mon terrain est en pâturages d'une très grande richesse dont je me sers pour l'élevage des bestiaux qui rapporte des profits extraordinaires.

Mon lot gratuit a une valeur de 20.000 francs ; cependant je ne voudrais pas le vendre à ce prix-là. J'ai sur ce terrain une bonne maison de ferme construite au bord d'un beau grand lac dans lequel il y a

beaucoup de poisson. Lorsqu'on veut un beau poisson frais, on va à une distance d'une dizaine de mètres, mettre sa ligne à l'eau, et, en moins de cinq minutes, on choisit le poisson qu'on préfère, car on en a alors pris plusieurs. Le panorama que l'on voit de l'autre côté du lac est enchanteur. On y voit une belle rangée de hautes collines couvertes de bois qui mettent les eaux du lac à l'abri du vent.

J'ai six chevaux pour faire ma culture et pour vaquer à mes affaires. J'ai tous les instruments agricoles perfectionnés qui sont en usage en Amérique.

J'ai même acheté une machine à battre le grain qui m'a coûté 3.000 francs. J'ai battu assez de grain, en sus du mien, pour payer le prix de cette machine en l'espace de deux mois.

J'ai construit un four à chaux qui me rapporte beaucoup. J'ai aussi une scierie complète que je vais mettre en opération aussitôt après les travaux des champs et le battage de la récolte. Les colons coupent des arbres sur les terrains boisés du Gouvernement, les font réduire en planches à un prix convenu par le propriétaire des scieries. C'est aussi une industrie qui rapporte beaucoup.

La valeur de tout ce que je viens d'énumérer, sans y inclure ma terre, est d'au moins 20.000 francs. La fertilité du sol est très grande il produit à l'hectare environ 25 hectolitres de blé, 55 hectolitres d'avoine, 33 hectolitres d'orge et 400 hectolitres de légumes. Les pommes de terre se conservent d'une récolte à l'autre.

A propos de la fertilité du sol, l'année dernière, j'ai récolté 40 hectolitres de blé dans un petit champ d'un hectare, et toujours sans engrais. Je suis d'avis que ce pays-ci offre à tout homme qui veut bien faire, des avantages qui se rencontrent rarement ailleurs. Mon père paraît heureux de voir tous ses enfants établis sur de belles fermes qui leur permettent de jouir de la vie.

Georges REVOY.

BONNE-MADONE, Saskatchewan, Canada.

• • •

Ce qu'on peut faire avec cent sous.

Carlton, mai 1905.

M.

Je suis arrivé à Carlton venant de La Bretonnière (Vendée) en 1893. Mon avoir se composait de mes seize ans et d'une belle pièce de cinq francs toute neuve. Dès que j'ai eu dix-huit ans, j'ai pris un *homestead* qui vaut actuellement 25.000 francs et j'ai, de plus, un *roulant* de 5.000 francs.

Gustave MANDIN.

CARLTON, Saskatchewan, Canada.

• • •

L'herbe pousse dans les bois comme ailleurs.

Bonne-Madone, avril 1904.

M.

Je suis arrivé ici avec 4.000 francs, venant de Dion (Allier) Aujourd'hui j'ai 12 chevaux, 100 têtes de bétail, tous les instruments et machines agricoles qu'il faut pour exploiter une ferme avec profit. Ces biens mobiliers (qu'on appelle ici le *roulant*) ont une valeur de 35.000 francs. Mes bestiaux sont de la meilleure race et se vendent très cher. Ma ferme, qui est partie sous culture, partie en foin et le reste en pâturages extraordinairement riches (l'herbe pousse dans les bois comme ailleurs) vaut que je la garde. Jugez à présent si j'ai lieu de m'estimer heureux d'être venu au Canada.

François BERNARD.

BONNE-MADONE, Saskatchewan, Canada.

● ● ●

La vie du fermier canadien est agréable.

Duck-Lake, le 30 *mars* 1904.

M.

Arrivé de la Haute-Savoie au Canada en mai 1894, avec de faibles ressources, je me trouve aujourd'hui à la tête d'une exploitation que j'estime à la somme de 20.000 francs.

Le terrain est ici d'une fertilité surprenante et d'un travail facile, et la vie du propriétaire canadien est de beaucoup plus agréable que celle de nos fermiers en Europe.

En un mot, je suis enchanté de m'être rendu dans ce pays de vraie liberté et je suis prêt à fournir à mes compatriotes les plus amples renseignements.

Les hivers sont rigoureux mais, le froid étant très sec, il est certainement plus supportable que le climat humide d'Europe.

Jean-Joseph PECCOUX.

DUCK-LAKE, Saskatchewan, Canada.

● ● ●

Je ne céderais pas mes propriétés pour cent mille francs.

Garonne, le 7 *mars* 1904.

M.

Je suis venu m'établir ici en 1882, sur la Section 10, dans le Township 44, Rang 28, à l'Ouest du 3e Méridien, dans la vallée de la Saskatchewan. Je venais alors de Chicopee-Falls, dans l'Etat de Massachusetts où j'ai demeuré douze ans.

Je suis né à Saint-Jacques, dans le comté de Montcalm, dans la Province de Québec ; j'avais seize ans quand je suis parti de là pour aller au Massachusetts. J'avais une centaine de dollars (Frs 500) quand

je suis arrivé au Nord-Ouest; j'y ai toujours bien vécu et j'ai élevé ma famille d'une manière satisfaisante. J'ai onze enfants; mes fils sont tous établis ici et réussissent très bien.

Mes trois fils, lorsqu'ils ont été d'âge à prendre avantage des offres de terrain faites par le Gouvernement du Canada, ont pris chacun un *homestead* qu'ils améliorent continuellement et sur lequel ils ont une vie heureuse.

Quant à moi, je possède 320 acres de belle terre. J'ai obtenu du Gouvernement sans aucun trouble, mes lettres patentes de ces terrains qui sont tous en culture et en pâturage. J'ai 46 têtes de bêtes à cornes, 15 moutons, 50 cochons. J'ai quatre paires de chevaux et de bœufs pour les travaux de la terre, ainsi que toutes les voitures et les instruments d'agriculture pour cultiver avec avantage.

..... Ma maison est finie en dehors et en dedans et est de 20 pieds sur 34. Je ne vendrais pas ce que j'ai en propriétés pour vingt mille dollars (cent mille francs).

Mon adresse est le bureau de poste de Garonne, Saskatchewan, Canada.

Je suis moi-même le maître de poste. Le terrain ici donne en récoltes, sur un grand champ, de 25 à 30 minots de blé à l'acre, de 60 à 70 minots d'avoine, de 50 à 60 minots d'orge, de 400 à 500 minots de pommes de terre; tous ces produits sont de première qualité. Je suis plus que satisfait d'être venu ici. Je n'en veux pas partir, mes enfants non plus.

Le climat est très salubre et la température est loin d'être aussi dure que certaines personnes, qui ne connaissent pas le pays, se plaisent à le représenter. Il n'y a pas de différence notable entre la température du Bas-Canada et celle d'ici.

Azarie GAREAU.

GARONNE, Saskatchewan, Canada.

● ● ●

Le Canada offre plus de chances de succès que les Etats-Unis.

Bonne-Madone.

M.

Après être demeuré pendant un certain temps aux Etats-Unis, j'ai pu constater que le Nord-Ouest Canadien, que je connaissais déjà, offre plus de chances de succès à celui qui n'a pour tout capital qu'une forte dose de bonne volonté et un très grand désir de se faire une position qui lui assure une existence honnête et aisée.

Je suis donc revenu au Nord-Ouest canadien, n'ayant que 1.500 francs en poche, j'y ai choisi un *homestead*, et malgré le temps perdu et les dépenses occasionnées par mon séjour aux Etats-Unis, j'ai aujourd'hui neuf chevaux, dix têtes de bétail, des instruments agricoles, voitures, attelages, etc., d'une valeur de 20.000 francs. Ma concession se vendrait aussi 20.000 francs, si je voulais en disposer, mais je la garde.

Joseph MOLLIER.

BONNE-MADONE, Saskatchewan, Canada.

Je suis enchanté d'être venu dans ce pays.

Rosthern, le 8 mai 1904.

M.

Je suis arrivé dans ce pays en 1895, n'ayant alors que la somme de sept cents francs pour toute richesse. Aujourd'hui je vaux en biens meubles au moins une somme de 10.000 francs, consistant en chevaux, bestiaux, attelages, voitures, instruments d'agriculture avec toutes les améliorations modernes.

J'ai de plus un *homestead* (lot gratuit de 64 hectares 3/4 de terrain) que donne le Gouvernement aux colons qui viennent s'établir ici ; c'est le 1/4 Sud-Est de la Section 16, dans le Township 13, Rang 3, à l'Ouest du 5e Méridien. J'en ai 34 hectares en culture et le reste est en pâturages d'une richesse remarquable. Ce terrain est d'une fertilité extraordinaire et se défriche très aisément, ne contenant ni arbres, ni souches à enlever. L'engrais n'est jamais nécessaire.

Mes récoltes sont d'environ 25 boisseaux de blé à l'acre, 65 boisseaux d'avoine et 40 boisseaux d'orge. Les légumes croissent d'une manière prodigieuse.Les pommes de terre rendent de 300 à 500 boisseaux à l'acre. (Un hectare contient environ 2 acres 1/2.)

L'élevage des bestiaux est très lucratif. L'hiver et l'été, les poulains et les chevaux élevés dans le pays, trouvent leur vie dans les champs et se vendent très facilement. On ne donne d'avoine aux chevaux que lorsqu'ils travaillent.

On se procure gratuitement les bois de construction et de chauffage sur des terrains qui appartiennent au Gouvernement qui réserve ces bois pour les colons exclusivement. L'hiver est rigoureux, mais le climat est très sain. Il est très rare de voir un colon français ou belge quitter le pays ; cependant un grand nombre d'entre eux, s'ils voulaient vendre ce qu'ils possèdent, pourraient réaliser de 20 à 60.000 francs qu'ils ont acquis ici. Il y a, sur les chemins de fer, dans les forêts et sur les fermes, du travail pour tous ceux qui ont besoin d'amasser un peu d'argent. Les salaires sont d'environ 150 francs par mois, sans pension à payer.

Quant à moi, je suis enchanté d'être venu dans ce pays où on jouit de la plus grande liberté et où on est protégé par les autorités qui font respecter les lois, qui me paraissent très sages.

La liberté des cultes est respectée ; il y a de très bonnes écoles, des prêtres et des évêques venant de France et de Belgique. Notre évêque est Mgr Pascal, dont le siège épiscopal est à Prince-Albert, Saskatchewan.

Gilles-Joseph Rahier.

ROSTHERN, Saskatchevan, Canada.

● ● ●

Satisfaction !

Notre-Dame-de-Lourdes, mai 1904.

M.

Je suis très satisfait d'être au Canada. J'étais à loyer en France, ici je suis propriétaire.

Henri Vailland.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES, Manitoba, Canada.

Tous aspirent à devenir propriétaires.

Saint-Boniface, le 20 *décembre* 1906.

M.

..... En remarquant la grande différence entre les gages payés au Canada et ceux que nous recevons en Europe, je reste étonné de voir si peu de Français venir au Canada, comparativement aux autres nationalités qui, cependant, sont en majeure partie des ouvriers des villes qui ne connaissaient rien à l'agriculture avant de venir ici. Chez nous, l'ouvrier de la campagne est obligé de rester ouvrier toute sa vie, tandis qu'ici tous aspirent à devenir propriétaires.

Même si l'on considère la situation du fermier français, qui défriche ses terres, convertit ses marais en prairies, peine et travaille pendant toute la durée de son bail pour se voir augmenté ensuite : avec tout cela, il n'est pas indépendant. Cela ne lui arriverait pas ici, où il serait propriétaire, ce qu'il ne sera jamais s'il reste là-bas.

François Le Duff.

SAINT-BONIFACE, Manitoba, Canada.

● ● ●

La vie n'est pas plus chère qu'en France.

Saint-Emile, le 29 *mai* 1903.

Chers oncle et tante,

..... M. N. nous a reçus comme il aurait accueilli son plus proche parent, et ce n'est pas peu vous dire, auprès de ce qu'il en est ailleurs. Je crois qu'il serait difficile de trouver un peuple plus bienveillant et plus hospitalier qu'ici. Comme pays, on ne pourrait pas en trouver de plus beau, de plus riche ou de plus libre.

M. L., qui est un des plus grands marchands d'ici, est arrive de chez nous il y a vingt ans avec trente francs de capital, et sa fortune personnelle peut maintenant s'élever au demi-million. C'est vous dire que celui qui veut travailler peut non seulement arriver à se procurer une honnête aisance, mais aussi faire fortune, car la vie n'est pas plus chère qu'en France.

P. Chatvaire.

SAINT-EMILE, Alberta, Canada.

● ● ●

2.000 francs en valent 49.000 en onze ans.

Duck-Lake, juin 1904.

M.

Je suis au Canada depuis 1893. Lorsque j'y ai choisi mon *homestead*, j'avais 2.000 francs. Mes terres et ma maison pourraient se vendre maintenant 40.000 francs et mes chevaux, bestiaux, voitures, instruments agricoles, etc., représentent un capital additionnel de 9.000 francs.

François Ripaud.

DUCK-LAKE, Saskatchewan, Canada.

Le Gouvernement donne l'équivalent de 6.400 à 9.600 francs à chaque colon.

Saint-Louis, le 28 *juillet* 1904.

M.

Je demeure au Nord-Ouest Canadien depuis 1889. Je venais alors de Couhé-Vérac (Vienne). Je suis venu avec un compatriote, M. Jules Godard, qui m'a avancé le prix du voyage.

Dès mon arrivée ici, j'ai choisi mon *homestead*. Les terrains avoisinant ceux que le Gouvernement donne gratuitement aux colons se vendent de cent à cent cinquante francs l'hectare, c'est-à-dire qu'un *homestead* représente une valeur de 6.400 à 9.600 francs que le Canada donne à chaque colon. Les terrains augmentent de valeur chaque jour, et ceux qui négligent de se choisir une concession pourraient fort bien le regretter avant qu'il soit longtemps. Ces terrains sont, pour la plupart, couverts de prairies naturelles, d'une culture facile et qui ne coûte pas beaucoup.

J'ai depuis longtemps remboursé à mon ami l'avance qu'il m'avait faite et je possède, en outre, mon terrain qui vaut huit mille francs au bas mot, ma maison, et des chevaux, bestiaux, voitures, instruments et machines agricoles perfectionnées, etc., représentant une valeur de 3.500 francs.

Seize hectares de mon terrain sont sous belle culture. J'ai un joli jardin de fleurs, bien que je ne sois pas marié : je suis seul et j'aime les fleurs.

Le climat du Canada n'est pas tel qu'on le représente souvent en Europe. Nous n'avons pas cette atmosphère humide qui est la cause de tant de maladies. Nous avons trois belles saisons : le printemps, l'été et l'automne. L'été, nous n'avons pas de grandes chaleurs le jour ; la nuit, il fait toujours frais et l'on repose très bien. Il me reste à parler de l'hiver Il y a, l'hiver, des moments où la température est très rigoureuse, mais toutes les journées très froides réunies et bien comptées ne dépassent pas quinze ou vingt. Les colons n'ayant que très peu de chose à faire à cette époque de l'année, ont bien soin de rester chez eux lorsqu'il fait très froid : ils font un bon feu et se chauffent en attendant le beau temps pour transporter leur grain aux entrepôts et pour faire leur provision de bois de chauffage pour l'hiver suivant. Le bois est donné gratuitement par le Gouvernement.

En somme, je suis très satisfait de mon sort ; la prospérité aide beaucoup à former un bon caractère, surtout quand on n'a pas toujours joui de la vie : j'en jouis ici, ma ferme et mes bestiaux me rapportant assez pour vivre dans l'aisance et je me trouve heureux.

Alexandre PANNETIER.

SAINT-LOUIS, Saskatchewan, Canada.



Pas un centime à mon début.

Domrémy, le 16 *juin* 1904.

M.

Venant de Sammarcolles (Vienne), je n'avais pas un centime à mon début dans ce pays. Aprésent, j'ai ma terre, ma maison, des biens mobiliers, et mon matériel d'une valeur de plus de cinq mille francs.

Arthur OUTÉ.

DOMRÉMY, Saskatchewan, Canada.

Je réussis à merveille.

Bellevue, mars 1903.

M.

A mon arrivée au Canada, de Saint-Agathon (Côtes-du-Nord) en 1897, je n'avais que la somme de 15.000 francs. A présent, mon terrain seul peut se vendre 15.000 francs. En plus, j'ai des propriétés mobilières d'une valeur de 40.000 francs, 11 chevaux, 150 vaches et autres animaux, voitures, harnais, instruments agricoles, etc. J'ai tout ce qu'il faut pour exploiter avantageusement une grande ferme et j'y réussis à merveille.

Je ne connais pas un seul Français qui regrette d'être venu au Canada.

M. Savidau.

BELLEVUE, Saskatchewan, Canada.

● ● ●

10.000 minots de blé et 7.000 d'orge et d'avoine !

Alma, 18 *octobre* 1907.

M.

Je suis arrivé ici en 1888, avec ma femme et neuf enfants. Je ne possédais en arrivant aucun capital. Depuis onze ans je suis établi à Alma, où j'ai pris un *homestead*, et j'ai de plus acheté 160 acres. Mes six garçons ont aussi pris chacun un *homestead* et ont de plus acheté quatre quarts de section. Nous possédons maintenant ensemble onze quarts de section. Nous avons 800 acres en culture, avons récolté 10.000 minots de blé et 7.000 minots d'orge et d'avoine cette année. Nous possédons, en outre, 24 chevaux, 25 bêtes à cornes, plus l'outillage général d'une grande ferme, y compris une batteuse, 4 moissonneuses, charrues et autres machines agricoles.

Comme ci-dessus mentionné, je n'avais aucun capital en arrivant il y a onze ans Ce que nous possédons maintenant est le résultat de onze ans de travail, ce qui, je crois, est plus que satisfaisant.

L'Ouest Canadien et le district où nous sommes nous conviennent, et quiconque vient s'y établir peut, avec du travail, de l'énergie et de l'économie, y réussir.

A. Marchand.

ALMA, Saskatchewan, Canada.

Quelques Bilans

Ernest-Alexandre Guillemin, demeurant à Alma, Saskatchewan, Canada, venant de Mirecourt, en Lorraine, en mars 1892, a réussi à acheter 336 hectares, n'avait rien à l'arrivée. Il évalue ses biens à 90.000 francs ; il a 31 chevaux, 28 vaches, 40 cochons, 300 volailles ; il récolte 24 hectolitres de blé, 63 hectolitres d'avoine et 36 hectolitres d'orge par hectare ; il est très satisfait d'être venu au Canada. Sa culture est assez grande ; il emploie une charrue à vapeur de 10 socs, labourant 12 hectares par jour.

Mme Edaire Fradin, a Saint-Claude, Manitoba.

Arrivée au Canada le 6 novembre 1893 avec 20 francs et plusieurs enfants. A pris un homestead pour elle-même (Sud-Ouest, Section 36, Township 8, Rang 7) et un autre pour l'un de ses garçons (Sud-Est, Section 12, Township 9, Rang 7). Possède actuellement 20.000 francs, 6 chevaux, 18 vaches et veaux, 4 porcs. A 60 acres de terre sous culture. A récolté 19 hectolitres de blé, 32 d'avoine et 36 d'orge par hectare.

Regrette de n'être pas venue plus tôt au Canada, car c'est un pays très avantageux : la terre y est très fertile. Beaucoup de ses anciens voisins devraient venir la rejoindre. Malheureusement, ils ignorent tous les avantages agricoles de ce pays.

Jules François, établi à Bruxelles, Canada, venu de Rachecourt (Luxembourg) en avril 1891, sans aucun capital. A pris un homestead (Sud-Est, Section 14, Township 6) ; possède actuellement pour 10.000 francs de terrains, 7.500 francs de *roulant*, 3 chevaux, 14 vaches et autre bétail. A 28 hectares de terre sous culture.

Pierre Garnier, de Rathwell, Manitoba, venu de Cheneux (Ille-et-Vilaine) en avril 1891, avait 1.000 francs en arrivant au Canada. A pris une concession gratuite (Sud-Ouest, Section 30, Township 7, Rang 8) et possède actuellement un *roulant* de 15.000 francs, 2 bœufs, 15 vaches et autres bestiaux, cultive 18 hectares de terre. Rendement moyen : 22 hectolitres de blé, 32 d'avoine et 27 d'orge à l'hectare.

François Vanlow, à Pipestone, Manitoba, venu de Belgique, en 1881, avec 6.000 francs. A acheté trois quarts de section (195 hectares) qui valent maintenant 220 francs l'hectare, possède 12 chevaux (625 francs pièce), 30 vaches (150 francs chaque), 12 cochons, 100 poules, 50 canards, 12 dindes. Cultive 145 hectares. Rendement : 32 hectolitres de blé, 68 d'avoine et 68 d'orge par hectare.

Florian Montès, à Saint-Claude, Manitoba. Originaire de la Haute-Loire. Arrivé au Canada en 1894. Un lot gratuit, 3 lots achetés, en tout une section ; n'avait que 140 francs à l'arrivée ; a maintenant un matériel de 3.500 francs, 4 chevaux de travail, une poulinière, un poulain, 12 vaches, 16 jeunes bœufs et veaux, 7 brebis, 50 hectares en culture et 28 labourés. Se déclare très satisfait.

Il ajoute : « Sans ressources, avec quatre enfants en bas âge, j'ai pu acquérir une quarantaine de mille francs. Pour moi, je crois qu'il y a de grands avantages, même pour les colons pauvres, surtout ceux qui viennent des campagnes. Il leur est peu possible en Europe d'obtenir les résultats que j'ai eus ici au Canada ».

Auguste Pinvidic, à Saint-Claude, Manitoba, venu de Montauban (Ille-et-Vilaine) en avril 1896, avec 25 francs en poche. Possède un lot gratuit et a acheté une demi-section, plus 36 hectares et des constructions.

Roulant actuel : environ 2.000 francs, 5 chevaux, 26 vaches, 4 bœufs, 19 veaux, 1 taureau.

Cultive près de 40 hectares de terre. A récolté 23 hectolitres de blé et 36 d'orge par hectare.

« Je suis très satisfait, dit-il, d'être venu ici, ainsi que toute ma famille. Nous ne voudrions pas retourner en Europe à n'importe quel prix. »



AGENTS DU GOUVERNEMENT CANADIEN :

Angleterre : M. J. **Bruce Walker**, Assistant Surintendant de l'Emigration, 11 et 12, Charing Cross, Londres.

France : M. **Paul Wiallard,** 10, rue de Rome, Paris.

Belgique : M. **Tréau de Cœli**, 23, place de la Gare Anvers.



Imprimé par
G. LEFEBVRE
5 et 7, rue Claude-Vellefaux
PARIS